

## Jardins de Cocagne Pays-Vichy-Auvergne



Sous statut associatif (loi 1901), les Jardins de Cocagne sont des jardins biologiques collectifs qui ont vocation d'aider des personnes en difficulté, d'un point de vue professionnel, social mais aussi personnel.

À travers ces jardins, des emplois seront proposés afin d'accompagner ces personnes vers une insertion professionnelle durable. Leurs missions consistent à produire des paniers de légumes de qualité biologique pour les vendre ensuite à un réseau d'adhérents « consom'acteurs ».

Le premier site de production est basé à Arronnes dans la Montagne Bourbonnaise. Depuis son démarrage au printemps 2011, ce site a déjà créé huit emplois d'insertion et un emploi d'encadrement. À terme, avec les deux autres sites de production (Le Donjon et Vichy Val d'Allier) 20 à 30 emplois seront générés. Les premières productions (environ 100 paniers/semaine) seront vendues dès septembre 2011 sur le territoire de VVA et de la Montagne Bourbonnaise.

Étant un projet d'envergure, de nombreux partenaires nous rejoignent. Soyez les premiers à nous soutenir !



Syndicats d'Allier

### COMMENT DEVENIR CONSOM ACTEURS :

- 1- En adhérant à l'association.
- 2- En figurant parmi les 100 premiers adhérents-consom'acteurs. Vous serez les premiers à profiter du panier bio chaque semaine sur les 4 premiers mois de vente (16 semaines de septembre à fin décembre 2011). Pour cela, il vous suffit d'adhérer à l'association (30 €) et d'avancer le prix du panier (15 €/semaine pour un foyer de 4 personnes, ou 8 € pour deux personnes) : 15 x 16 semaines = 240 € (foyer de 4 pers.), ou 128 € (2 personnes).
- 3- En faisant un don d'un montant que vous choisissez librement.
- 4- Ou tout simplement en nous manifestant votre intérêt ou votre sympathie pour ce projet, ce qui nous permet aussi de contribuer à démontrer son intérêt à nos partenaires financiers.



SOUTENEZ-NOUS en renvoyant aujourd'hui ce bulletin avec votre ou vos choix :

Prénom - Nom : .....Tél. : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Je soutiens le projet :

J'ADHERE A L'ASSOCIATION ET JE VERSE UNE COTISATION DE 30 €

J'ADHERE A L'ASSOCIATION ET JE RESERVE MES PANIERS SUR 4 MOIS : je paye en totalité ou selon l'échelonnement suivant (en 2 ou 3 fois).

JE VERSE UN DON A L'ASSOCIATION POUR UN MONTANT DE : .....

Chèques séparés à établir à l'ordre de :

« Jardins de Cocagne - Pays Vichy-Auvergne ».

JE MANIFESTE MON INTERET POUR LE PROJET.

Pour renvoyer ce bulletin ou pour tout renseignement :

Valérie RAMBALDI : 04 70 96 57 55 ou 06 14 12 97 27

cocagne@pays-vichy-auvergne.fr

Association Jardins de Cocagne - Pays Vichy-Auvergne -

9, place Charles de Gaulle - 03200 Vichy

Adhérente au Réseau Cocagne

<http://www.reseaucocagne.asso.fr>

